transport de l'appareil à désinfection, lequel est recouvert lui-même d'une bâche soigneusement fermée.

Aussitôt rendus à la salle de dépôt du matériel, ces vêtements sont immergés, pendant un quart d'heure, dans la solution de sublimé à 2 p. 1,000, chaude et additionnée de 10 gr. d'acide tartrique; ils sont ensuite retirés, tordus, rincés à grande eau et mis à sécher. On procède de même pour les serviettes ou toile d'enveloppe et pour la bâche.

- 5° Après s'être dévêtus, soit l'opération terminée, soit pour prendre leur repas, les désinfecteurs se lavent soigneusement les mains, les ongles (à la brosse) et la barbe avec la solution désinfectante faible.
- 6° Le chef d'équipe tient un régistre indiquant les dates et heures, ainsi que la durée de toutes les opérations effectuées, le domicile où s'est faite la désinfection, la maladie pour laquelle elle a été réclamée, et les incidents qui ont pu survenir.
- 7º Il est interdit de laisser pénétrer dans les locaux, pendant la désinfection, aucune personne étrangère ou de lui laisser manipuler les objets à désinfecter.

Matériel de la désinfection et substances désinfectantes

Le matériel nécessaire aux opérations comporte:

- a. Un pulvérisateur sur chariot;
- b. Une petite pompe à main, pulvérisante, du modèle de celles employées pour arroser les plantes d'appartement;
 - c. Des brosses et des badigeons;
- d. Trois ou quatre toiles d'emballage de I. 50 à 2 mètres carrés;
- e. Deux seaux ou brocs en bois, d'une contenance de 5 litres chacun;
 - f. Une ou deux serpillières et quelques chiffons de flanelle ;
- g. Une vingtaine de paquets, bien fermés, étiquetés No 1, portant la mention du contenu et le mot poison ressortant en gros caractères et contenant chacun le mélange suivant:

h. Une dizaine de paquets, étiquetés No 2, semblablement confectionnés et renfermant chacun:

Sulfate de cuivre grossièrement pulvérisé..... 50 grammes